



**LA CGT DEMANDE LA
REVOCAATION
D'HAMED SEMMANI,**

SUD

**vous explique pourquoi elle
soutient Hamed dans son choix,
à travers ce tract**

TEMOIGNAGE D'HAMED SEMMANI

Hamed SEMMANI, salarié depuis novembre 2011 à lc france, sur le site de Bordeaux.

Grâce à vous, j'ai été élu **Délégué du personnel et membre du Comité d'Entreprise lors des élections de 2014** sur la liste de la CGT, ce dont je vous remercie.

J'ai quitté la CGT pour rejoindre **SUD** car je ne partageais plus les mêmes valeurs, les mêmes opinions que celles qui m'étaient dictées. Je ne pouvais plus supporter leur fonctionnement qui s'apparente davantage à une « secte » qu'à un syndicat de salariés.

Par ailleurs, j'ai découvert que sur les autres sites de lc France, les avantages offerts par les fournisseurs sont redistribués sous forme de cadeaux par le biais de tombola.

Sur Bordeaux, les élus-es CGT se les approprient à **titre personnel**.

Comment peut-on être à ce point aux antipodes des valeurs que l'on prétend revendiquer ? Ces faits, dignes d'un piètre remake de « Braquage à l'italienne », ne s'apparentent-ils pas à du vol ? Je ne pouvais pas garder ce fardeau et laisser ces actes impunis.



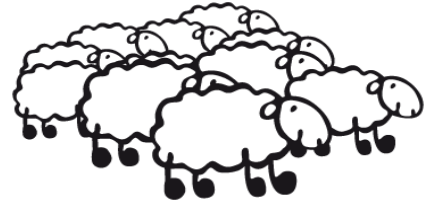
Enfin, la CGT me demande de démissionner de mes mandats et souhaite ma révocation. J'ai refusé afin de continuer à aider mes collègues qui m'ont fait confiance en 2014 en votant pour moi.

Beaucoup me connaissent. Je suis et serais toujours là pour répondre à vos questions ou pour vous assister. Je compte sur vous, sur votre vote pour continuer à exercer jusqu'au bout mes mandats. La confiance, l'honnêteté et l'humanité sont autant de valeurs qui me sont chères et que j'ai à cœur de défendre.

Pour toutes ces raisons, je vous remercie de vous prononcer CONTRE ma révocation.

LA CGT :

- Voulait des élu-es **pour être premier**,
- Voulait des **moutons de Panurge** (souhaitait que lorsque la tête du troupeau change de direction, les autres suivent 'bêtement'),
- Voulait **pouvoir tout contrôler**,



ELLE NOUS FAISAIT CROIRE À UNE DÉMOCRATIE, À UN AUTRE MONDE !

**HAMED A DIT
PARTIS-ES EN**



**COMME D'AUTRES QUI SONT
SILENCE ...**

Il désire rompre avec la CGT **pour assumer pleinement ses mandats** pour lesquels les salarié-es l'ont élu. Hamed a rejoint **SUD**. La CGT exige sa **révocation** c'est à dire le retrait de ses mandats. C'est pourquoi est organisé un **référendum** auprès du personnel.

Comme si, du jour au lendemain en changeant d'étiquette syndicale, Hamed était devenu mauvais ou pire encore, un traître...

**Hamed, ce salarié comme nous toutes et tous, est élu par les
salariés-es et pour les salariés-es.**



Pour la CGT, était-il juste élu pour une étiquette syndicale et utilisé comme une vulgaire marchandise que l'on consomme et que l'on jette ? Nous dénonçons souvent que l'entreprise nous pressurise, avec des conditions de travail difficiles, et nous considère comme des salarié-es Kleenex...
La CGT fait exactement pareil...

Où est l'humain ?



La révocation c'est quoi ?

Il s'agit d'ôter le ou les mandats à un salarié élu sur une liste syndicale aux dernières élections professionnelles. Dans le cas présent, il s'agit de retirer à Hamed ses missions de délégué du personnel et du comité d'entreprise.

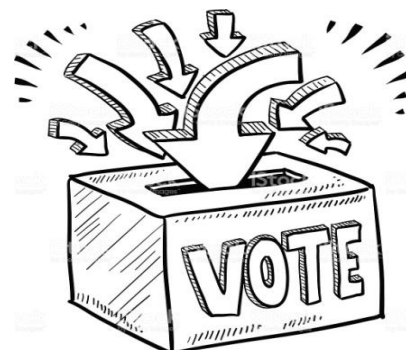
Hamed refuse de démissionner afin de continuer d'être au plus proche et au service des salariés.

Par quel moyen ?

Un vote par **voie électronique** organisé par l'entreprise, **POUR ou CONTRE la révocation** d'Hamed SEMMANI, sur la période **du 8 au 14 février 2017**.

Seuls-es les employés-es du 1^{er} collège électoral (catégorie employé-e) seront consultés, hors agent de maîtrise et cadre, Hamed étant élu au 1^{er} collège.

Tous les salariés-es (1^{er} collège « employé-es ») de Ic-France voteront pour le mandat CE. Seuls-es les salariés-es (1^{er} collèges « employé-es ») du site de Bordeaux voteront pour le mandat DP.



Que se passera-t-il après ?

Si vous êtes majoritairement **défavorables** à sa révocation, Hamed **conservera ces mandats** grâce à vous et continuera à exercer ses missions au service des salariés-es **jusqu'à la fin juin 2017**. Il continuera à participer aux réunions et continuera à œuvrer dans l'intérêt des salariés **avant le sien**.

Si vous vous prononcez majoritairement **en faveur** de la révocation, Hamed **perdra ses mandats et les heures de délégations qui lui permettaient de prendre part à la défense de vos intérêts**.

Pourquoi la CGT demande la révocation ?

Si la CGT de Bordeaux a demandé la révocation, c'est notamment pour récupérer les heures de délégations d'Hamed et les répartir entre leurs élus, pour mieux régner dans l'autocratie ! Car c'est bien cela l'enjeu ! Et n'est-ce pas pour passer plus de temps dans le bureau CE à discuter entre eux et ne pas être en production... **Continuer à profiter des avantages des fournisseurs, que vous ne verrez jamais en tombola (comme cela est pratiqué sur les autres sites) !**

Que pense SUD ?

Pour **SUD**, ce vote est **ABSURDE** et va monopoliser du temps et de l'énergie inutilement, alors que d'autres combats sont majeurs et capitaux. **A 5 mois des élections professionnelles, n'avons-nous pas d'autres actions à construire ? Dans l'unité plutôt que la division ? Ne pouvons-nous pas travailler ensemble au lancement d'une lutte pour nos salaires ? Nous battre pour améliorer nos conditions de travail et sociales ?**

SUD demande à toutes et à tous les salariés-es de l'entreprise de voter CONTRE la révocation d'Hamed.

Votez pour l'humain avant tout et non l'étiquette ...